

Assouplissement des mesures et actualisation au 21.09.20

Suite aux diverses interventions des autorités fédérales et cantonales, certaines mesures sont **supprimées** , donc permises, telles que :

- la possibilité de faire des doubles
- l'utilisation de toutes les balles
- les masques peuvent être enlevés pour la pratique sportive
- les enfants peuvent toucher les balles
- pour le kids tennis, les groupes de + de 5 personnes sont autorisés

d'autres sont **confirmées et obligatoires**, en particulier :

- **les 3 piliers fondamentaux de la lutte anti-Covid-19 :**

se laver les mains régulièrement

respecter les distances (1,5 m.)

mettre un masque si les distances ne sont pas garanties et dans les lieux fermés (bâtiments, vestiaires, douches, wc), dès l'âge de 12 ans

- pas de symptômes à l'entraînement

- les poignées de mains, « shake hands », « high five », « checks » entre les élèves sont proscrits
- les enfants et les adultes ne doivent pas partager de la nourriture et des boissons
- le portail d'accès aux courts reste ouvert
- après chaque cours donné au sein de l'école de tennis : désinfection du grip des raquettes prêtées, des poignées des chariots et des poignées des paniers à balles
- le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel se font régulièrement en fonction du degré d'utilisation
- **le petit vestiaire est interdit d'accès**, sauf aux personnes expressément autorisées
- maintien du dispositif d'identification des utilisateurs des courts tel qu'il est défini dans le concept de protection sous COVID-19 du 10 mai 2020



Raymond Schlatter
Personne mandatée COVID-19
Swiss Tennis